



COLLECTORS

N°18

Juin 2013

Créé à la veille de la Seconde Guerre mondiale en 1938, l'Ifop a été le témoin des grands rendez-vous et bouleversements de l'histoire.

Depuis plus de 70 ans maintenant, notre institut cherche à comprendre et à mesurer comment l'opinion publique réagit aux événements et situations de son temps.

Relire aujourd'hui des numéros de la Revue Sondages, que l'Ifop édite de 1945 à 1980, permet de se replonger dans ces moments historiques importants mais aussi de saisir assez finement l'état d'esprit qui prévalait à l'époque.

Convaincus que le présent se nourrit du passé, nous avons décidé de republier régulièrement des analyses de la Revue Sondages de façon à vous apporter un éclairage historique et rétrospectif à différentes occasions.

C'est dans le cadre de la nouvelle publication « Ifop Collectors » que nous vous inviterons régulièrement à remonter le temps avec les enquêtes et les analyses de l'Ifop, à chaque moment important de l'histoire de notre pays.

Jérôme Fourquet
Directeur du Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise

Derniers numéros publiés

MAI 2013

Ifop Collectors n° 17 – 1972-2013 – Les Français face aux affaires

AVRIL 2013

Ifop Collectors n° 16 – 1971 : Une étude sur la question régionale en Alsace

MARS 2013

Ifop Collectors n° 15 – 1961-1963 : les conflits sociaux et la grève des mineurs

MARS 2013

Ifop Collectors n° 14 – De 1999 à 2013 : du Kosovo au Mali, l'opinion publique et les interventions extérieures

FEVRIER 2013

Ifop Collectors n° 13 – Été 1962, les agriculteurs français : conditions de vie et opinions

JANVIER 2013

Ifop Collectors n° 12 – Les accords de Paris, Mai 1955

DECEMBRE 2012

Ifop Collectors n° 11 – Union et Scissions à droite, 1976 - 2012

OCTOBRE 2012

Ifop Collectors n° 10 – 1961 : Le catholicisme en France à la veille de Vatican II

OCTOBRE 2012

Ifop Collectors n° 9 – Le mouvement Poujade

1995-2013 : LES FRANÇAIS FACE A L'AVENIR DE LEURS RETRAITES

A quelques jours de la remise du rapport de la Commission Moreau, mise en place par François Hollande pour présenter des propositions en vue d'une nouvelle réforme des retraites, la question des efforts que les Français sont prêts à consentir en la matière revient au premier plan. Depuis la première réforme menée par le gouvernement d'Edouard Balladur en 1993, les enquêtes réalisées par l'Ifop montrent une évolution profonde de l'opinion quant à l'utilisation des différents leviers susceptibles de préserver le système de retraites, de l'augmentation de l'âge de départ ou de la durée de cotisation à l'alignement des différents régimes. Une telle mutation des mentalités tient notamment au jeu des clivages politiques et de statuts (privés ou publics) qui ont contribué, ces vingt dernières années, à façonner le débat autour de l'avenir des retraites. Ce nouveau numéro d'Ifop Collectors revient, à travers l'analyse d'une dizaine de sondages réalisés entre 1995 et 2013, sur cette problématique située au cœur du pacte social français.

« **69%** des Français sont opposés au recul de l'âge de départ à la retraite. »
Ifop, 26 Février 1999

L'OPINION DE L'ÉPOQUE SUR...

- 1. Années 1990 : une opinion consciente de l'urgence mais encore rétive aux efforts individuels** **p.3**
- 2. Années 2000 : les mesures de temps de travail rejetées, l'alignement des régimes approuvé** **p.5**
- 3. Années 2010 : les Français prêts aux sacrifices ?** **p.8**
- 4. Conclusion** **p.11**

1. Années 1990 : une opinion consciente de l'urgence mais encore rétive aux efforts individuels.

Le débat public autour de la réforme des systèmes de retraites s'est longtemps focalisé sur un acquis social emblématique : la retraite à 60 ans. Instituée en 1982 par une ordonnance Auroux, du nom du Ministre du Travail du gouvernement de Pierre Mauroy, cet âge légal permettant d'obtenir une retraite à taux plein en ayant cumulé 37,5 années de cotisations deviendra, au fil des années, le totem d'un système au financement toujours plus incertain. C'est un peu plus d'une décennie après sa mise en place qu'est réellement posé, pour la première fois, le problème des déficits publics menaçant le financement des retraites par répartition. L'arrivée d'Edouard Balladur à la tête du gouvernement, suite à la victoire de la droite aux élections législatives de 1993, correspond à un premier train de réforme des retraites, mené par ordonnances en seulement quelques semaines et durant les vacances d'été. Ces ordonnances agissent notamment sur la durée de cotisation pour les salariés du secteur privé, qui passera progressivement de 37,5 à 40 ans entre 1994 et 2004, et créent le système de décotes pour les trimestres de cotisation manquants, ainsi qu'un Fonds de Solidarité Vieillesse. La réforme Balladur est administrée sans heurts majeurs dans l'opinion. Mais dès 1995, alors que Jacques Chirac vient de remporter l'élection présidentielle, Alain Juppé doit à nouveau s'atteler au rééquilibrage financier du système de retraites. Son plan, qui vise notamment à aligner les régimes des salariés du public sur ceux des salariés du privé, est contesté par de forts mouvements de grèves.

L'opinion semble alors animée de sentiments contradictoires, comme en témoigne le sondage Ifop réalisé en octobre 1995, dont un extrait est présenté ci-dessous¹ : bien qu'elle juge massivement la réduction des déficits publics (pris au sens large) comme un enjeu prioritaire (91%), elle n'est en revanche favorable à aucun sacrifice individuel, se montrant notamment assez largement opposée (60%, dont 32% tout à fait opposés) au report de deux ans de l'âge de départ à la retraite.

Selon vous, la réduction des déficits du budget de l'Etat et de celui de la Sécurité Sociale est-elle aujourd'hui, pour la France, quelque chose de... ?

	Ensemble des Français Octobre 1995 %
Total Prioritaire	91
Tout à fait prioritaire	42
Plutôt prioritaire	49
Total Pas prioritaire	8
Plutôt pas prioritaire	5
Pas du tout prioritaire	3
Ne se prononcent pas	1
Total	100

Personnellement, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé au report de deux ans de l'âge de votre départ à la retraite ?

	Ensemble des Français Octobre 1995 %
Total Favorables	37
Tout à fait favorables.....	11
Plutôt favorables	26
Total Opposés.....	60
Plutôt opposés.....	28
Tout à fait opposés.....	32
Ne se prononcent pas	3
Total	100

¹ « Français, quels sacrifices ? ». Sondage Ifop – L'Express – Europe 1, réalisé les 12 e 13 octobre 1995 auprès d'un échantillon de 944 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

Un sondage Ifop effectué en février 1999², montre en apparence une continuité, voire une accentuation de cette tendance. Deux ans après le retour de la gauche au gouvernement, en l'absence de réforme d'ampleur des retraites à l'agenda public³, près des trois quarts des Français interrogés (73%) considèrent la réforme des systèmes de retraites comme une urgence pour assurer leur pérennité financière, mais 69% d'entre eux continuent de se montrer hostiles à tout recul de l'âge de départ. Pour autant, un autre chiffre indique que l'opinion n'est pas restée figée depuis 1995, puisque l'idée d'un régime de retraites unique abolissant les disparités de régimes publics et privés, est approuvée par une majorité substantielle de sondés (63%). L'esprit de la réforme Juppé, pourtant rejetée quatre ans plus tôt, semble avoir infusé jusqu'à emporter une adhésion qui ne se démentira jamais par la suite.

De laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus proche ou, disons, le moins éloigné ?

	Ensemble des Français Février 1999 %
Il est urgent de réformer les systèmes de retraite, car dans un proche avenir il y aura de moins en moins d'actifs pour payer les pensions de retraités	73
Il n'est pas très urgent de réformer les systèmes de retraite car c'est le chômage qui pèse sur les régimes de retraite. Dès que l'économie s'améliorera, ces régimes parviendront à l'équilibre.....	25
Ne se prononcent pas	2
Total	100

Etes-vous favorable ou opposé au recul de l'âge de départ à la retraite pour garantir la sauvegarde des retraites ?

	Ensemble des Français Février 1999 %
Favorables.....	30
Opposés	69
Ne se prononcent pas	1
Total	100

De laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus proche ou, disons, le moins éloigné ?

	Ensemble des Français Février 1999 %
Il faudrait instaurer un régime de retraite unique car il y a trop de disparité entre les retraites du public et celles du privé	63
Il ne faudrait pas instaurer un régime de retraite unique car la spécificité des métiers du secteur public justifie des traitements particuliers.....	34
Ne se prononcent pas	3
Total	100

² « Réforme des retraites, ce que les Français souhaitent ». Sondage Ifop – Notre Temps, réalisé les 25 et 26 février 1999 auprès d'un échantillon de 952 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

³ Dans ce domaine, le gouvernement Jospin créera certes le Fonds de Réserve pour les retraites destiné à pallier les difficultés de financement du système à l'horizon 2020. Mais celui-ci ne recevra pas toutes les dotations qui lui étaient destinées (il totalisait 33 milliard d'euros en 2009, contre 150 milliards d'euros prévus), et sera finalement mis à contribution à l'occasion de la réforme Woerth, 10 ans avant l'échéance prévue.

2. Années 2000 : les mesures de temps de travail rejetées, l'alignement des régimes approuvé.

L'entrée dans la décennie 2000 ouvre une nouvelle phase du débat sur la gestion du financement des retraites, qui devient l'un des dossiers les plus sensibles pour les gouvernements successifs et fera l'objet de deux réformes d'ampleur, en 2003 et 2008. La tâche des dirigeants politiques en place est rendue délicate par le positionnement des Français sur ces questions, qui reste marqué par une profonde ambivalence.

A partir de 2002, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin doit ainsi faire face à une opinion exprimant, à travers les enquêtes telles que celles que nous présentons ci-dessous, des velléités contradictoires. D'un côté une inquiétude se maintenant à un niveau très élevé quant au financement des retraites (74%)⁴. De l'autre un refus catégorique de voir actionnés deux leviers cruciaux : l'augmentation de la durée de cotisations (62% de sondés défavorables) et, dans une plus forte mesure encore, le recul de l'âge légal de départ à la retraite (68% de sondés défavorables, dont 39% tout à fait opposés)⁵. L'injonction à agir pour pérenniser le système de retraites par répartition apparaît ainsi à la hauteur de la réticence de chacun à travailler plus longtemps, ne préservant qu'une marge de manœuvre étroite aux pouvoirs publics pour réformer.

Vous personnellement, diriez-vous qu'aujourd'hui, vous êtes très inquiet, plutôt inquiet, plutôt pas inquiet ou pas inquiet du tout concernant le financement de votre retraite ?

	Ensemble des Français Mars 2002 %
Total Inquiets	74
Très inquiets	27
Plutôt inquiets	47
Total Pas inquiets	26
Plutôt pas inquiets	13
Pas inquiets du tout	13
Ne se prononcent pas	-
Total	100

Parmi chacune des solutions suivantes envisagées pour réformer notre système de retraite, vous me direz si vous y êtes tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable :

Allonger la durée de cotisation	Ensemble des Français Janvier 2003 %
Total Favorables	36
Tout à fait favorables	10
Plutôt favorables	26
Total Défavorables	62
Plutôt défavorables	32
Tout à fait défavorables	30
Ne se prononcent pas	2
Total	100
Reculer l'âge du départ à la retraite au-delà de 60 ans	
Total Favorables	30
Tout à fait favorables	10
Plutôt favorables	20
Total Défavorables	68
Plutôt défavorables	29
Tout à fait défavorables	39
Ne se prononcent pas	2
Total	100

⁴ « Les Français et la retraite ». Sondage Ifop – Association française d'Épargne et de Retraite, réalisé les 7 et 8 mars 2002 auprès d'un échantillon de 929 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

⁵ « Le devenir des retraites : pronostics et attentes ». Sondage Ifop – Dimanche Ouest France, réalisé les 30 et 31 janvier 2003 auprès d'un échantillon de 978 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

Ce constat contribue à expliquer le choix de François Fillon, alors Ministre des Affaires Sociales, pour une réforme ne plaçant l'épineuse question de la durée de travail de tous les Français qu'au second plan derrière une mesure phare : l'alignement des régimes de retraite des fonctionnaires sur ceux des salariés du privé. Ce qu'Alain Juppé n'était parvenu à instaurer, face à l'opposition de l'opinion, en 1995, le gouvernement va cette fois trouver le moyen de l'accomplir avec l'appui d'une nette majorité de Français. Les deux sondages Ifop suivants, réalisés en 2003 à moins de trois mois d'intervalle (le premier fin janvier⁶, le second début avril⁷), montrent comment il a pu compter sur le soutien total d'un bloc majoritaire de la population en faveur du rattrapage de la durée de cotisation déjà appliquée aux salariés du privé par ceux de la fonction publique, qui avaient été épargnés à l'époque de la réforme Balladur.

Dans la première enquête, réalisée alors que les grandes lignes de la réforme sont évoquées pour la première fois, 78% des sondés approuvent cette mesure, et 59% l'approuvent même « tout à fait ». Dans la seconde, intervenant en pleine phase de négociation avec les partenaires sociaux et tandis que les premiers préavis de grève se profilent et que l'opposition donne de la voix, 57% des personnes interrogées continuent de soutenir la proposition gouvernementale. Si la mobilisation syndicale et le débat ont érodé de 20 points l'adhésion à cette réforme, le gouvernement a pu encore compter sur le soutien de près de 6 Français sur 10, soit la proportion de personnes qui se disaient tout à fait favorables dans la première enquête et qui constituaient donc un solide socle ; les « plutôt favorables » ayant basculé dans l'opposition. Après l'alignement progressif des régimes jusqu'en 2008, la loi qui sera votée en juillet prévoit une augmentation générale de la durée de cotisation à 41 ans dans un second temps, pour 2012. Afin d'éviter le blocage, le gouvernement choisit par ailleurs de ne pas s'attaquer aux régimes spéciaux (qui concernent les salariés de la SNCF, la RATP, les Industries Electriques et Gazières, etc.), qui seront réalignés sur les autres régimes en 2008 par le Ministre du Travail du gouvernement Fillon, Xavier Bertrand.

S'agissant plus particulièrement de la durée de cotisation, les salariés du secteur privé doivent cotiser pendant 40 ans, contre 37,5 ans pour ceux du secteur public. Vous, personnellement, pensez-vous qu'il faudrait aligner la durée de cotisation à 40 ans pour tous ?

	Ensemble des Français Janvier 2003 %
Total Oui.....	78
Oui, tout à fait	59
Oui, plutôt	19
Total Non.....	20
Non, plutôt pas.....	7
Non, pas du tout.....	13
Ne se prononcent pas	2
Total	100

Vous savez que le gouvernement prépare actuellement une réforme des régimes de retraites. Vous personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt pas favorable ou pas favorable du tout à l'allongement d'ici 2008 de la durée de cotisation des fonctionnaires de 37 ans et demi à 40 ans, afin de bénéficier d'une retraite à taux plein ?

	Ensemble des Français Avril 2003 %
Total Favorables	57
Tout à fait favorables.....	24
Plutôt favorables	33
Total Défavorables.....	40
Plutôt défavorables	13
Tout à fait défavorables.....	27
Ne se prononcent pas	3
Total	100

⁶ « Le devenir des retraites : pronostics et attentes ». Sondage Ifop – Dimanche Ouest France, réalisé les 30 et 31 janvier 2003 auprès d'un échantillon de 978 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

⁷ « Le devenir des retraites ». Sondage Ifop – Dimanche Ouest France, réalisé les 10 et 11 avril 2003 auprès d'un échantillon de 955 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

En mettant en avant la remise à plat des différents régimes, les gouvernements qui se sont succédés au cours des années 2000 se seront ainsi employés à contourner l'hostilité de l'opinion à l'augmentation de la durée du travail pour réformer le système de retraites. C'est ce qui sera fait une nouvelle fois en 2008, concernant les régimes spéciaux. Le gouvernement pourra alors compter sur une prise de conscience toujours très forte de la nécessité de réformer urgemment le système et sur un très large soutien des Français à l'alignement des régimes spéciaux sur le régime général de la fonction publique, comme en atteste le sondage datant de 2007 présenté ci-dessous⁸.

De laquelle des deux opinions suivantes êtes-vous le plus proche ou, disons, le moins éloigné ?	Rappel Février 1999 %	Ensemble Octobre 2007 %
Il est urgent de réformer les systèmes de retraite, car dans un proche avenir il y aura de moins en moins d'actifs pour payer les pensions de retraités	73	77
Il n'est pas très urgent de réformer les systèmes de retraite car c'est le chômage qui pèse sur les régimes de retraite. Dès que l'économie s'améliorera, ces régimes parviendront à l'équilibre	25	22
Ne se prononcent pas	2	1
Total	100	100

Vous personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à l'alignement des régimes spéciaux de retraites, RATP, SNCF, EDF, sur le régime général des salariés de la fonction publique ?

	Ensemble des Français %	Sympathisants de gauche %	Sympathisants de droite %
Total Favorables	82	73	92
Tout à fait favorables	42	25	59
Plutôt favorables	40	48	33
Total Opposés	17	26	7
Plutôt opposés	11	17	5
Tout à fait opposés	16	9	2
Ne se prononcent pas	1	1	1
Total	100	100	100

⁸ « Les Français et la réforme des retraites ». Sondage Ifop – Métro, réalisé les 11 et 12 octobre 2007 auprès d'un échantillon de 954 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

3. Années 2010 : les Français prêts aux sacrifices ?

En dépit des réformes mises en œuvre au cours des années 2000, les déficits et les perspectives financières du système de retraites amènent le gouvernement à conduire une nouvelle réforme d'ampleur. Cette fois-ci, le Ministre du Travail nommé pour la mener à bien, Eric Woerth, doit envisager d'actionner les leviers de la durée de cotisation et de l'âge légal de départ à la retraite, bien qu'il n'en ait jamais été question au cours de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Malgré l'ampleur du déficit annoncé des régimes de retraite, le sujet n'en reste pas moins critique auprès de l'opinion, dont l'hostilité à ces deux mesures demeure aussi forte en juin 2009 qu'elle l'était en 2003 : 62% de personnes interrogées se disent défavorables à un allongement de la durée de cotisation, et 64% opposées au recul de l'âge de départ à la retraite⁹.

Néanmoins, le travail de communication mis en œuvre durant les mois précédant le lancement de la réforme va manifestement parvenir à faire progresser l'adhésion à ces deux idées. S'appuyant notamment sur les conclusions du rapport rendu par le Conseil d'Orientation des Retraites en avril 2010, qui mettent en exergue le vieillissement de la population et l'aggravation de la situation financière du système de retraites suite à la crise de 2008, le discours d'urgence porté par le gouvernement va contribuer à convaincre plus largement la base électorale de la droite, et même une petite partie des sympathisants de gauche. C'est ce qu'illustre la comparaison entre les sondages Ifop réalisés en juin 2009 et en mai 2010 sur les questions de la durée de cotisation d'une part, et de l'âge de départ d'autre part¹⁰. L'approbation de l'ensemble des Français, bien que restant minoritaire, progresse de 8 points sur la première (46% en 2010 contre 38% en 2009) et de 7 points sur la seconde (43% en 2010 contre 36% en 2009). Dans les deux cas, le soutien des sympathisants de droite augmente dans les mêmes proportions substantielles, à savoir de 9 points (63% en 2010 contre 54% en 2009, pour les deux mesures).

Si la majorité gouvernementale réussit visiblement à bénéficier du soutien de sa base, elle semble également mobiliser celle de ses opposants, puisque la part de sympathisants de gauche s'affirmant « tout à fait défavorables » à l'allongement de la durée de cotisation augmente de 8 points (42% en 2010 contre 34% en 2009), et de 9 points s'agissant du recul de l'âge de la retraite (52% en 2010 contre 43% en 2009). Toutefois, ce durcissement de l'opposition masque une légère hausse de l'adhésion de l'ensemble des sympathisants de gauche à ces deux mesures (augmentant respectivement de 3 et 4 points supplémentaires), qui semble esquisser une évolution progressive de l'opinion française, prenant conscience que la sauvegarde du système de retraites par répartition ne pourra être assurée sans que chacun consente à des sacrifices.

⁹ « Les Français et les retraites ». Sondage Ifop – Dimanche Ouest France, réalisé les 25 et 26 juin 2009 auprès d'un échantillon de 961 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

¹⁰ « Les Français et la réforme des retraites ». Sondage Ifop – Dimanche Ouest France, réalisé les 6 et 7 mai 2010 auprès d'un échantillon de 957 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

Pour chacune des solutions suivantes envisagées pour réformer notre système de retraite, vous me direz si vous y êtes tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou tout à fait défavorable :

Allonger la durée de cotisation (juin 2009)	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
	%	%	%
Total Favorables	38	30	54
Tout à fait favorables	7	4	15
Plutôt favorables.....	31	26	39
Total Défavorables	62	70	46
Plutôt défavorables.....	33	36	25
Tout à fait défavorables	29	34	21
Ne se prononcent pas	-	-	-
Total.....	100	100	100
Allonger la durée de cotisation (mai 2010)			
Total Favorables	46	33	63
Tout à fait favorables	12	6	21
Plutôt favorables.....	34	27	42
Total Défavorables	54	67	37
Plutôt défavorables.....	20	25	12
Tout à fait défavorables	34	42	25
Ne se prononcent pas	-	-	-
Total.....	100	100	100
Reculer l'âge du départ à la retraite au-delà de 60 ans (juin 2009)			
Total Favorables	36	24	54
Tout à fait favorables	10	4	19
Plutôt favorables.....	26	20	35
Total Défavorables	64	76	46
Plutôt défavorables.....	31	33	24
Tout à fait défavorables	33	43	22
Ne se prononcent pas	-	-	-
Total.....	100	100	100
Reculer l'âge du départ à la retraite au-delà de 60 ans (mai 2010)			
Total Favorables	43	28	63
Tout à fait favorables	14	5	25
Plutôt favorables.....	29	23	38
Total Défavorables	57	72	37
Plutôt défavorables.....	16	20	9
Tout à fait défavorables	41	52	28
Ne se prononcent pas	-	-	-
Total.....	100	100	100

La réforme Woerth votée en octobre 2010 comprendra, parmi ses mesures phares, l'augmentation progressive de la durée de cotisation de 41 à 41,5 ans à l'horizon 2020 et, plus emblématique encore, le recul de l'âge légal de départ à la retraite, passant à 62 ans. Dans un sondage Ifop réalisé en novembre 2010¹¹, près de deux Français interrogés sur trois (64%, dont 40% des sympathisants de gauche et 95% des sympathisants de droite) entérineront cette décision en considérant qu'il « fallait bien en passer par là ». Ces chiffres marquent certes l'attachement de la gauche au symbole de la retraite à 60 ans, mais paraissent avant tout illustrer le caractère inéluctable de la fin de cet acquis social pour une majorité de la population.

¹¹ « Le bilan de la réforme des retraites ». Sondage Ifop – Fondapol publié le 4 novembre 2010, réalisé du 2 au 4 novembre auprès d'un échantillon de 1007 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

Concernant la réforme des retraites et le passage de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite, diriez-vous que... ? (novembre 2010)	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
	%	%	%
Il fallait bien en passer par là	64	40	95
Il fallait s'y opposer par tous les moyens	36	60	5
Total	100	100	100

A ce titre, les Français seront d'ailleurs 71% (dont 52% des sympathisants de gauche) à estimer que le Parti Socialiste ne tiendrait pas son engagement pris à l'époque de ramener l'âge de départ à 60 ans s'il remportait la présidentielle. Dès le lendemain de cette réforme, l'opinion semblait ainsi avoir accepté l'idée de devoir travailler plus longtemps pour préserver la viabilité financière du système de retraites.

Si le Parti Socialiste gagne l'élection présidentielle de 2012, pensez-vous qu'il ramènera à 60 ans l'âge légal de départ à la retraite ? (novembre 2010)	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
	%	%	%
Total Oui.....	29	48	17
Oui, certainement.....	7	12	4
Oui, probablement.....	22	36	13
Total Non	71	52	83
Non, probablement pas	49	45	46
Non, certainement pas	22	7	37
Ne se prononcent pas	-	-	-
Total	100	100	100

4. Conclusion.

En deux décennies, l'opinion publique française est donc passée d'une simple prise de conscience de la problématique du financement des retraites, perceptible dès 1995, à l'acceptation résignée de sacrifices individuels pour les sauvegarder. En 2010, c'est même le symbole de la retraite à 60 ans qui a fini par être remis en question, après avoir longtemps fait office de ligne rouge. La dernière enquête Ifop en date présentée ci-dessous¹², confirme que l'opinion semble avoir franchi cette ligne, et s'en est même éloignée davantage ces trois dernières années : l'âge moyen jusqu'auquel les personnes interrogées se disent prêtes à travailler pour avoir une bonne retraite, qui s'élevait déjà à 61,9 ans en janvier 2010, a augmenté de 1,4 ans, pour atteindre 63,3 ans en juin 2013. Lors de ce récent sondage, près de la moitié des personnes (49%) affirment même être prêtes à travailler au-delà de 65 ans, contre 43% en 2010.

Jusqu'à quel âge seriez-vous prêt à travailler pour avoir une bonne retraite (question ouverte, réponses non suggérées) ?	Rappel Janvier 2010	Ensemble Juin 2013
	%	%
Moins de 60 ans.....	13	7
De 60 à 64 ans.....	44	41
De 65 à 69 ans.....	33	38
70 ans et plus.....	10	11
Ne se prononcent pas	-	3
Total.....	100	100
Moyenne	61,9	63,3

Pour en arriver à ce résultat, les gouvernements successifs se sont notamment appuyés sur trois leviers :

- La forte adhésion des Français aux mesures d'alignement des régimes des salariés du secteur public sur ceux du secteur privé, préalable indispensable pour faire accepter des efforts d'ensemble.
- Le pouvoir de conviction des raisonnements démographiques et financiers permettant de matérialiser le péril pesant sur le système de retraites par répartition, et donc de justifier la nécessité de travailler plus longtemps.
- La capacité d'une majorité à mobiliser sa base électorale pour soutenir ses réformes, en réactivant le clivage droite/gauche.

Alors qu'une nouvelle réforme des retraites est sur le point d'être engagée par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, l'opinion apparaît, selon la dernière étude Ifop publiée au début du mois de juin 2013, moins opposée qu'elle ne le fût aux mesures d'allongement de la durée de cotisation (44% de favorables) et de recul de l'âge de départ à la retraite (47% de favorables), alors même que ces deux bornes ont déjà été repoussées il y a moins de trois ans. Comme tout au long des années 2000, l'approbation est bien plus massive s'agissant de l'alignement des régimes publics et privés, concernant cette fois les règles de calcul des retraites : cette mesure évoquée dans le rapport Moreau est soutenue par plus de trois Français interrogés sur quatre (et même par près d'un salarié du public sur deux, signe que les opinions ont évolué sur le sujet). Comme lors de la réforme Fillon en 2003, celle-ci pourrait être la figure de proue utilisée par le gouvernement pour mener à bien une réforme d'ampleur demandant, par ailleurs, des efforts à tous.

¹² « Les Français et la réforme des retraites ». Sondage Ifop – Dimanche Ouest France, réalisé les 31 mai et 1^{er} juin 2013 auprès d'un échantillon de 1017 personnes de 18 ans et plus, représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

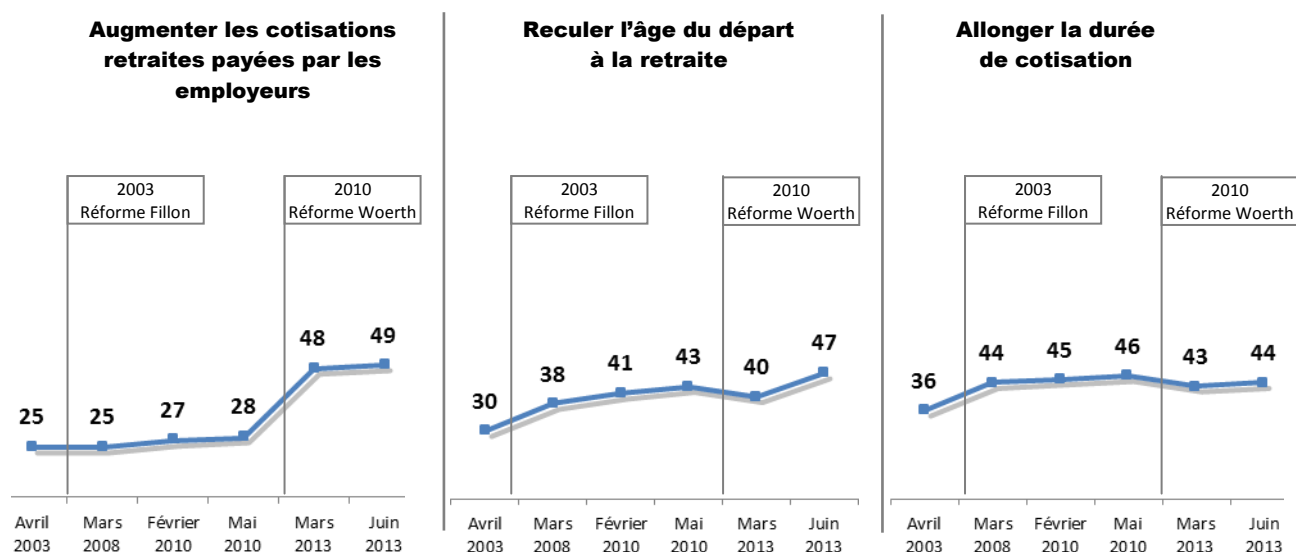
Pour chacune des solutions suivantes envisagées pour réformer notre système de retraite, vous me direz si vous y êtes tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt pas favorable ou pas du tout favorable :

Allonger la durée de cotisation au-delà des 42 annuités déjà prévues pour 2020	Ensemble des Français %	Sympathisants de gauche %	Sympathisants de droite %
Total Favorables	44	38	49
Tout à fait favorables	9	6	12
Plutôt favorables.....	35	32	37
Total Pas favorables	55	62	50
Plutôt pas favorables	25	28	22
Pas du tout favorables	30	34	28
Ne se prononcent pas	1	-	-
Total.....	100	100	100
Reculer l'âge du départ à la retraite au-delà de 62 ans			
Total Favorables	47	39	54
Tout à fait favorables	15	12	18
Plutôt favorables.....	32	27	36
Total Pas favorables	52	61	45
Plutôt pas favorables	20	22	17
Pas du tout favorables	32	39	28
Ne se prononcent pas	1	-	-
Total.....	100	100	100

Seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à ce que l'on rapproche les règles de calcul des retraites des fonctionnaires sur celles du privé, en calculant leur retraite sur les dix dernières années d'activité et non plus sur les six derniers mois, tout en prenant davantage en compte les primes ?

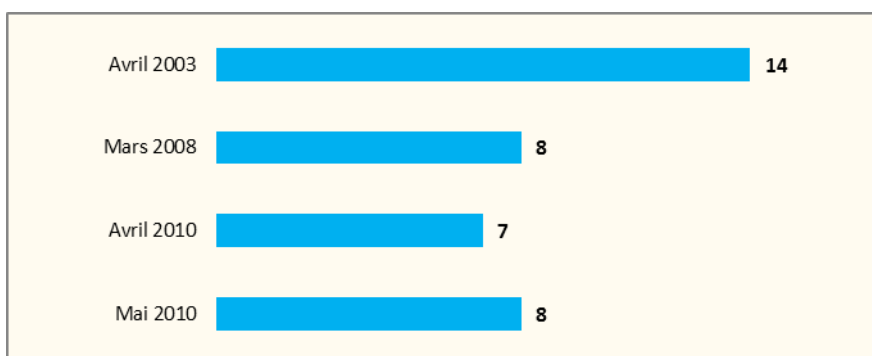
	Ensemble des Français %	Salariés du privé %	Salariés du public %
Total Favorables	77	85	49
Tout à fait favorables	44	55	15
Plutôt favorables.....	33	30	34
Total Opposés.....	23	15	51
Plutôt opposés	13	10	20
Tout à fait opposés	10	5	31
Ne se prononcent pas	-	-	-
Total.....	100	100	100

2003-2013 : L'évolution de l'adhésion à différentes mesures envisagées pour réformer le système des retraites



Au total, et comme on peut le voir sur les graphiques ci-dessus, l'adhésion à différents leviers pour réformer les retraites a progressé en 10 ans. Sur les mesures d'âge et du nombre d'annuités, le basculement s'est produit après la réforme de 2003, quand l'adhésion à une hausse des cotisations s'est faite plus récemment (après la réforme de 2010), comme si les Français souhaitent désormais que l'on privilégie ce paramètre plutôt que celui de la durée de cotisation, déjà régulièrement modifiée et pour lesquels ils estiment avoir consenti beaucoup d'efforts. De la même façon, les enquêtes menées depuis une dizaine d'années ont systématiquement montré que l'écrasante majorité de nos concitoyens était opposée à une diminution du niveau des retraites, mesure aujourd'hui éventuellement envisagée via la désindexation des pensions par rapport à l'inflation.

L'adhésion à une diminution des retraites



Contact : Jérôme Fourquet – Directeur de Département Opinion et Stratégies d'entreprise –
Pierre-Jean Le Mauff - Chargé d'études -

jerome.fourquet@ifop.com

Juin 2013